

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien



Paris, le 2 juillet 2026

Stocks de vaccins autorisés dans les cabinets : une victoire pour la CSMF !

Lors du Wonca Europe 2026, Congrès de médecine générale qui se déroule en ce moment à Paris, l'Assurance maladie a annoncé la possibilité pour les professionnels libéraux et les centres de santé de constituer des stocks de vaccins directement dans leurs cabinets, dès la prochaine campagne 2026-2027 pour la grippe et la Covid-19.

C'est une victoire concrète, fruit d'un combat de longue date mené par la CSMF. Cette nouvelle possibilité repose sur l'adoption de l'article 55 de la Loi de financement de la sécurité sociale 2026, porté par un amendement que la CSMF a défendu auprès des parlementaires.

Pourquoi cette mesure était indispensable ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la couverture vaccinale contre la grippe saisonnière recule chaque année. Elle est passée de 55 % en 2020-2021 à 46 % en 2024-2025 (Santé publique France). Une tendance alarmante qui tient en grande partie à la lourdeur du parcours de soins actuel : réception du bon de vaccination, déplacement chez le pharmacien pour la délivrance, puis injection par un professionnel, autant d'étapes qui découragent les patients les plus fragiles d'aller au bout.

Permettre aux médecins de disposer du vaccin directement en cabinet, c'est supprimer ce frein. C'est une amélioration directe de la couverture vaccinale, une meilleure protection des patients, et un allègement de la pression sur les professionnels et établissements de santé en période hivernale.

Simplifier mais ne pas compliquer

Pour autant, cette avancée ne doit pas se transformer en charge supplémentaire. Nous veillerons donc à ce que les textes réglementaires encadrant cette possibilité prévoient des conditions d'achat et de remboursement simples pour les praticiens, sans tâche administrative qui s'ajouterait, à l'exception de la traçabilité nécessaire du vaccin.

→ Retrouvez l'intervention du Dr Luc DUQUESNEL, Président Les Généralistes CSMF, dans [Le Quotidien du Médecin](#).



MACSF
1^{er} ASSUREUR DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**Pour une fois
vous n'aurez pas
à faire le diagnostic**

Découvrez avec **le RDV Diagnostic Check-up pro**
toutes les solutions pour sécuriser votre activité

Ensemble, prenons soin de demain

PUBLICITÉ



ADHÉREZ À LA CSMF 

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'email de la part de la CSMF, [cliquez ici](#).